

Séance plénière des 6 et 7 juillet 2017

Groupe socialiste et républicain
Groupe Radical, Citoyen, Démocrate,
Ecologiste et Centriste,
Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés
Groupe Front de Gauche

Rapport CR 2017- 81 – Agenda « Pour une région Ile-de-France sans Sida »

AMENDEMENT

L'article 1 du projet de délibération est modifié comme suit :

Article 1:

*Décide de développer les actions d'information, de prévention, de dépistage et d'accompagnement à destination, notamment des publics clés et vivant avec le VIH/SIDA par le soutien de projets de lutte contre le VIH/SIDA **et de porter une attention particulière aux réfugiés.***

Les subventions accordées en application du présent article sont imputées sur le chapitre budgétaire 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 41, programme HP 41-001 «Prévention et éducation à la santé ».

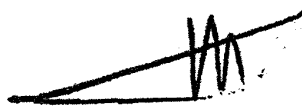
Exposé des motifs :

L'« Agenda pour une Ile-de-France sans sida » ne doit pas oublier les problématiques d'accès à l'information, à la prévention, au dépistage et à l'accompagnement des réfugiés qui se trouvent souvent dans des conditions de précarité sociale et sanitaire extrême à leur arrivée. Cet amendement vise à réaffirmer l'engagement de la Région à leurs côtés dans le cadre de la lutte universelle contre le sida en Ile-de-France.

Le sida ignore les frontières et la mobilité des populations les plus exposées doit nous conduire à avoir une stratégie internationale et d'accueil sur le sujet.



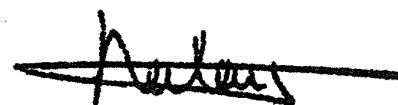
Carlos Da Silva



Eddie Aït



Mounir Satouri



Céline Malaisé